

Projet Pâturage des couverts végétaux

—

Collaboration entre un porteur de projet en élevage ovin et un.e céréalier.e bio

Présentation du projet

Je suis porteur d'un projet d'installation en élevage ovin viande, et suis actuellement à la recherche de foncier sur le Plateau de Millevaches en Creuse/Corrèze. L'hiver sur le plateau est long et nécessite une quantité importante de fourrages conservés, dont la qualité est aléatoire et le prix de production de plus en plus élevé. La qualité médiocre des prairies rend de plus difficile l'engraissement des agneaux sans un recours à des concentrés et aliments, également coûteux. Pour ces raisons, je souhaiterais mettre en place un système de transhumance hivernale dans des couverts végétaux d'interculture en partenariat avec un ou des céréalier(s) en bio. Ce partenariat gagnant/gagnant me permettra de fournir aux animaux un fourrage vert de qualité pour l'hiver et d'engraisser mes agneaux.

Qui suis-je ?

Pierre, 29 ans, j'ai travaillé pendant 5 ans comme berger salarié. Je suis à présent en cours d'installation. Au cours de mes années de salariat, j'ai eu à plusieurs reprises à gérer un troupeau dans des espaces cultivés (couverts végétaux, lavandes, 3ème coupe de prairies...), j'ai donc une bonne expérience de ces milieux et cela s'est toujours bien passé. J'ai également de bons chiens de travail. Je peux fournir les coordonnées de céréaliers avec lesquels j'ai collaboré si besoin.



L'intérêt du pâturage des couverts végétaux par des ovins

Pour l'éleveur : ressource bon marché et de qualité en quantité

Pour le céréalier :

- Frais de carburant et de mécanisation réduits (pas besoin de broyage/roulage)
- synergie cultures/élevage, fumure organique sans la contrainte de porter un atelier d'élevage
- réduction des limaces et des campagnols

Ainsi que la création d'une activité (pour l'éleveur), l'image positive des brebis et d'une pratique agroécologique dans l'ère du temps...

Ce genre de partenariats se fait de plus en plus et avec succès.

Le projet dans le détail

Début

L'idée serait de démarrer à l'hiver 2023/2024 avec un petit troupeau de 50-100 brebis et leur suite afin de mettre en place le partenariat de manière progressive sur une petite surface test, dans l'idée de continuer les années suivantes en augmentant petit à petit le cheptel avec un objectif d'au moins 300 brebis et pourquoi pas une prise de brebis en pension ou d'agneaux à l'engraissement. La surface mangée par les brebis la première année serait donc relativement faible mais irait en augmentant d'année en année. Démarrer « petit » permettrait de tester le partenariat sans engagement fort et sans pression.

Les brebis seront conduites en parcs en filets électriques avec changement de parc quotidien.

Conditions du partenariat

Quels couverts ? Nombreuses espèces possibles en mélange : avoine, Ray-grass, radis, navette, pois, vesce, trèfles, moutarde... avec des variétés non gélives de préférence. Il faudrait que les parcelles soient certifiées en agriculture biologique.

Quelle surface ? Cela dépend de la réussite du couvert et de la durée du partenariat envisagée, mais une trentaine d'hectares de couverts semble un minimum, sachant que plusieurs exploitations peuvent accueillir les brebis.

Et pour le céréalier ? A part la mise en place des couverts et l'organisation du plan de pâturage avec l'éleveur, le céréalier n'a à s'occuper de rien.

Et pour l'éleveur ? L'éleveur gère le troupeau et fait en sorte que les couverts soient bien mangés. L'accès à l'eau et l'électricité peut être un plus ainsi qu'un emplacement pour une caravane, contre rémunération éventuellement.

Et financièrement ? L'idée est dans un premier temps d'envisager un échange de bons procédés sans rétribution financière sachant que les deux partis sont gagnants. A terme et afin d'améliorer les couverts, une participation au prix des semences par l'éleveur me semble intéressante.

Où ? Les départements visés pour l'instant : 23, 19, 87, 63, 36, 03, 18

De nombreuses ressources existent sur le sujet, notamment sur les sites de l'Idèle et d'Agrof'Ile.

Contact :

Pierre Lesens – 06 77 40 29 61 – pierre.lesens@wanadoo.fr